

Vœux de Madame le Maire à la Population

02 98 83 00 03

3

mairie@lesneven.bzh www.lesneven.bzh



Le 5 janvier 2025.





Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir. Nous vous souhaitons la bienvenue pour cette cérémonie, certes traditionnelle, mais qui est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre ville, un **temps de rassemblement** et aussi un **moment d'échange** et **de convivialité** pour notre communauté.

Je ne peux commencer sans avoir une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés, ainsi que pour leurs familles, pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés. Je souhaite que cette année 2025 leur apporte un peu de **réconfort** et de **sérénité**. Je demande à chacun d'être attentif aux autres, simplement pour un mieux-vivre ensemble dans notre cité.

Monsieur le Commandant de **Gendarmerie**, Monsieur le commandant du **Centre de Secours**, je voudrais remercier l'ensemble de vos équipes pour les missions qu'elles accomplissent auprès de nos populations, et ceci, dans des conditions de plus en plus difficiles. J'y associerai également nos agents de la **Police Municipale**. Je souhaite rendre hommage à leur **dévouement** et à leur **compétence**.

Mesdames et Messieurs les **représentants des écoles**, je tiens à vous féliciter pour votre investissement auprès de nos enfants, ils sont l'avenir et vous êtes des éléments essentiels de leur construction.

J'adresse mes remerciements aux correspondants de la presse toujours présents sur notre commune.

Je voudrais, une nouvelle fois mettre en avant le **tissu associatif** de notre commune, et souligner si besoin était, toute son importance dans notre vie communale. Nous comptons à ce jour + de 100 associations, et leurs diverses activités animent notre ville tout au long de l'année, permettant des échanges, des rencontres, des moments de fête et un épanouissement à travers le sport s'adressant à l'ensemble de la population. Vous pouvez compter sur le **soutien de la Municipalité** pour continuer à vous accompagner dans vos actions, dans la mesure de nos moyens, et de la mise à disposition des locaux, du matériel, et des agents de la collectivité.

Je voudrais également évoquer le rôle important de **nos commerçants et artisans**, qui maintiennent dans notre ville une activité commerciale, et de services dont notre commune ne peut se passer.

Artisans, commerçants, professions libérales, services de proximité: nous devons tous être à vos côtés, mais au-delà des mots, il y a les actions, et si nous ne voulons pas voir disparaître nos commerces, et ceci s'adresse à l'ensemble de notre population, faisons travailler nos commerçants, nos artisans, et tous nos services de proximité.

Ainsi s'achève l'année 2024 : avec une situation internationale inquiétante au vu des nombreux conflits interminables. Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier. Avec en plus, des catastrophes naturelles comme à Mayotte... tout nous conduit naturellement à une certaine morosité.



Malgré ces tensions, même si gérer une commune est de plus en plus difficile, je continuerai avec les élus à porter une politique ambitieuse pour notre commune, et ce, avec un enthousiasme intact, une confiance raisonnable et un esprit d'équipe qui nous rassemble.

Cette cérémonie des vœux est également l'occasion de faire un bilan de nos réalisations :

En 2024 les principales réalisations ont été :

- Dans le domaine des travaux :
 - Le **Ribin de Lesneven** qui offre aux piétons et cyclistes un bel itinéraire de promenade de 3,5 km qui traverse la commune de l'hippodrome jusqu'à Kerjézéquel. Vous y trouverez une signalétique pédagogique repérable par sa petite libellule. Vous remarquerez que nos bassins de gestion des eaux pluviales sont désormais entretenus par des moutons.
 - Deux gros chantiers de voierie sont en cours de réalisation : la rue de la Libération et la rue des déportés. Ils se poursuivront dans les années à venir.
 - Les fenêtres de la maison d'accueil ont été changées.
- Dans le domaine des finances, sans augmentation des taxes locales
 - o Le **budget participatif** a été instauré en 2023 à hauteur de 25 000 € et permet à tout lesnevien de soumettre un projet, qui après approbation, est soumis au vote des Lesneviens. Deux projets ont été retenus en 2024 : l'achat de vélos triporteurs pour les résidents de l'EPHAD et l'aménagement d'un terrain communal près des logements de Poulbriant avec terrain de pétanque et installations de bancs.



• Dans le domaine de l'enfance-jeunesse :

- Un nouvel espace de jeux a été aménagé dans le quartier du chemin du Cleusmeur.
- Le **Conseil Municipal des Enfants**, très actif, a organisé une collecte de jeux au profit des bénéficiaires des Restos du Cœur et du Secours Catholique. Ils ont rendu visite aux personnes âgées de la commune et aux résidents de l'EPHAD.
 - Les enfants ont construit des nichoirs à oiseaux qui ont été installés à l'hippodrome (merci à Paul Cadiou pour son aide). Ils ont également visité l'Assemblée nationale invités par Graziella Melchior notre députée et ont participé au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe.
 - Un stage de graff intergénérationnel a été réalisé avec des jeunes et des seniors animés par Nazeem et Pierre-Yves sur la façade de la salle de sport de Jacques Prévert (financement CCAS et CME)

Au niveau de l'école :

De nombreux travaux ont été réalisés : dernière phase de passage en Led pour l'éclairage, installation d'un brisevue, mise en place d'un système d'ouverture sécurisé des portails, installation d'un local de stockage et d'un abri à vélos. Un nouveau cuisinier a été embauché.

• Dans le domaine de l'action sociale :

- En plus de l'accompagnement habituel en lien avec les partenaires locaux, le **CCAS** a proposé un repas pour les plus de 70 ans, un voyage pour les séniors, des séances de gym douce, des sorties seniors (une par mois), un
 - ciné Noël et à participer à l'organisation de la semaine bleue, sans compter les visites de courtoisie aux personnes âgées. Une nouveauté importante : la mise en fonctionnement de la salle commune dans le quartier de Poulbriant avec la pratique de nombreuses activités.
- Nous veillons également à ce que nos projets soient examinés avant réalisation par la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapés. Parallèlement nous avons mis en place un agenda d'accessibilité programmée afin d'être en conformité avec la loi handicap. Même si la configuration de la ville ne le permet pas toujours.



Dans le domaine du logement, qui sera, n'en doutons pas une problématique importante des années à venir, la ville de Lesneven mène une politique active d'accès au logement pour tous en lien avec la CLCL dans le cadre de Petites Villes de Demain. Un travail important est en cours sur les logements vacants, afin d'aider les propriétaires bailleurs à obtenir des subventions ou des avantages fiscaux. Pour cela l'agence URBANIS qui tient des permanences rue Notre Dame accompagnent ces propriétaires. La municipalité participe en octroyant une prime de sortie de vacance.

• En matière de culture :

- L'idée que nous avons, est de tendre vers une accessibilité à la culture pour tous. C'est à quoi s'attache le service culturel.
 - Avec l'Office Municipal de la Culture, la programmation annuelle fait en sorte que chacun, quel que soit son âge puisse trouver des spectacles lui correspondant. Nous avons étendu la saison scolaire à tous les niveaux -de la maternelle au lycée-.
- Nous avons également souhaité que la **Médiathèque** soit **gratuite pour tous les lesneviens**, les élèves et étudiants scolarisés sur la commune et, en plus l'adhésion à la médiathèque, permet d'avoir un tarif réduit sur les spectacles et animations programmés à l'Arvorik et l'Atelier.
- Un graff a été réalisé place des 3 piliers en accord avec le propriétaire de la maison qui a mis le pignon de celleci à notre disposition. L'artiste s'appelle Zag

• Dans le domaine du **sport** :

Un **grand projet est en cours**: la construction d'une nouvelle salle de sport à Georges Martin. Certains diront: « *encore une salle de sport!?*». Soyons réalistes! Nos salles de sport sont vieillissantes voire obsolètes: *Jo Vérine* construite en 1965, *Yves Corre* en 1980, *Jean Simon* en 1981, *Caraës* en 1972, la salle de psychomotricité en 1997, ... La seule récente est *Bodenés* construite en 2010 mais avec laquelle nous avons beaucoup de soucis: des malfaçons importantes sont apparues, ce qui nous a valu un grand nombre d'expertises. Nous allons effectuer les travaux (environ 400 000 € avec espoir d'une prise en charge par les assurances des entreprises ... quand elles auront fini de se renvoyer la balle). La nouvelle salle à Georges Martin





va remplacer Jo Vérine et le dojo. De plus la capacité du collège Saint Exupéry ayant fortement augmenté, il nous était impossible de répondre aux demandes d'heures d'éducation physique pour tous les élèves. Ce projet a donc été travaillé avec le Conseil Départemental (qui a la compétence collège).

C'est pour cela que nous allons bénéficier d'une subvention du département d'un peu plus de 1 million d'euros. Nous bénéficierons d'aides financières de la région Bretagne, de l'Etat. Sa conception est inscrite dans une démarche de développement durable : réserve d'eau pluviale, panneaux photovoltaïques, autonome en énergie et

objectif de privilégier le réemploi des matériaux.



- Il a été réalisé une extension de la halle de loisirs correspondant aux besoins du club de pétanque
- Nous avons aussi réalisé un skate park à l'hippodrome. Le projet a été réfléchi avec des jeunes et moins jeunes pratiquant l'activité. (A titre d'anecdote : une de ces personnes avait été à l'initiative du premier skate-park en 1997, il était alors conseiller municipal enfant)

Ceci est un résumé succinct de nos réalisations que vous pourrez retrouver en détail dans le Lesneven-Magazine qui va être distribué courant de ce mois.

Je vais maintenant vous parler de nos projets 2025.

- Bien évidemment, il y aura la poursuite de la **salle de sports** qui sera, nous espérons, livrée premier trimestre 2026. Dans le domaine sportif, nous allons lancer une étude pour la rénovation de la piste d'athlétisme.
- Les travaux des rues de la Libération et des Déportés vont être poursuivis. Notre coulée verte appelée désormais « Ribin », va se poursuivre ainsi que la signalétique sur tout le parcours.
- A l'hippodrome l'aménagement va continuer avec la plantation d'arbres et l'installation d'un nouveau jeu pour enfants.
- Des projets en ce qui concerne la culture :
 - Nous allons investir, avec 7 autres communes de la CLCL dans une micro-folie. Il s'agit d'une plateforme numérique culturelle de proximité. Elle permet d'avoir accéder à plusieurs milliers de chef d'œuvre de musées régionaux, nationaux ou internationaux.

Ce musée numérique itinérant va parcourir le territoire de la CLCL afin de proposer des projets culturels à tous les habitants des communes participantes et de mener des projets avec les établissements scolaires. Un médiateur culturel sera embauché pour faire vivre cette micro-folie.

- En 2023 et 2024 nous avons réouvert notre ancienne Perception, pour y exposer des œuvres d'art contemporain en collaboration avec le centre Passerelle de Brest. Vous avez eu le plaisir d'admirer les œuvres de Dilasser et de Marc Didou entre autres. Cette année nous avons décidé de persister dans cette démarche et nous lançons une étude énergétique afin de faire des travaux rapidement pour que Kerlaouen devienne un véritable musée dédié à l'art contemporain
- Un aménagement du cimetière va être réalisé en partie cette année. Le passage au 0 phyto est parfait pour notre planète mais complexifie l'entretien de notre cimetière. Une grande opération d'engazonnage de certaines allées va être entreprise.
- Je voulais aussi pour parler deux projets qui visiblement perturbent les habitants, font parler les fans de polémique, à savoir : le Sacré-Cœur et la Galerie Marchande Duchesse-Anne.
 - Le Sacré-Cœur : oui il a fallu dix ans pour arriver à trouver une solution mais non, nous ne sommes pas restés sans rien faire. Je vous raconte l'histoire :

Le Bâtiment dit « Sacré Cœur » a été acheté par un propriétaire privé en 2006 avec pour projet une rénovation et un aménagement de logements. Or, pendant les huit années suivantes, aucune action n'a été réalisée sur cet immeuble.

Lors de notre arrivée aux affaires municipales en 2014, nous avons souhaité avancer sur ce dossier. En août 2014, nous avons signé une convention opérationnelle pour l'acquisition, en vue d'une réhabilitation, avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne. (Organisme porteur d'opérations complexes pour les collectivités).

Après une étude urbaine et architecturale en 2015 et des négociations infructueuses avec le propriétaire, il a été décidé de lancer une procédure manifeste d'abandon et de mise en danger ainsi qu'une procédure d'expropriation. Celle-ci sera actée le 18 mai 2017.

Le propriétaire tente une action en justice pour contester le prix estimé par les Domaines mais sera débouté.

Très rapidement, nous nous mettons en recherche de promoteurs avec, comme contrainte, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui souhaite une réhabilitation, sans démolition aucune.

Après de nombreuses rencontres infructueuses, un promoteur se positionne en 2018 et nous propose un projet de rénovation que nous validons et le permis de construire est déposé. Hélas, en 2020, nous renonçons à travailler avec cette société qui n'apporte pas les conditions satisfaisantes de sérieux et se trouve mêlée à des problèmes judiciaires.

Nous reprenons notre recherche d'investisseurs, le dernier en date, alors que très intéressé, jette l'éponge car le coût de sortie du m2 après travaux, approche des 5 000 € le m2 donc invendable sur le secteur.

Après une nouvelle rencontre en 2023, avec l'Architecte des Bâtiments de France et devant l'état de délabrement du bâtiment, celuici convient qu'une remise en état est impossible et qu'il est nécessaire d'envisager une déconstruction. Il nous demande de réaliser une **étude urbanistique** afin de définir le plus précisément possible le projet correspondant à son approche. Après sa validation, nous lançons un appel à projet en juin 2024. En octobre, la commission d'appel d'offres choisit un groupement d'opérateurs.

Cette offre est proposée par un groupement d'investisseurs locaux, un cabinet de maîtrise d'œuvre brestois et un bailleur social.

Simultanément, nous avons racheté deux bâtiments dans la rue Brizeux afin d'être propriétaire de toutes les maisons, de l'angle de la rue de Portzmoguer au garage du Groin de Folie. Ainsi, le projet, entre le sacré cœur et l'ilot Brizeux, permettra la production de **42 logements dont 10 sociaux**.

Le projet, présenté en Conseil Municipal, a été validé à l'unanimité le 14 décembre 2024.

La prochaine étape est la vente du bien de l'Etablissement public foncier de Bretagne vers les investisseurs, puis le permis de démolition.

Nous espérons une déconstruction fin 2025 début 2026 et une livraison des appartements en 2028.

Ce dossier nous aura pris 10 ans, 10 ans de travail, 10 ans de procédures longues et compliquées, sans aucun errement... enfin une solution est trouvée.

Certains vont trouver qu'il est **dommage de raser ce bâtiment emblématique** de notre commune et nous pouvons le comprendre mais aujourd'hui l'état dans lequel il se trouve nous contraint à prendre cette décision... **Un seul regret**... que le propriétaire n'ait pas agi après l'acquisition en 2006.

En ce qui concerne la **Galerie marchande Duchesse-Anne**: nous avons l'investisseur (qui va peut-être se lasser à force d'attendre). L'établissement foncier de Bretagne est propriétaire de la majorité des cellules commerciales (négociations longues car une quinzaine de propriétaires). **Malheureusement**, un propriétaire refuse de vendre donc nous avons lancé une **procédure d'expropriation**. L'enquête publique est terminée nous attendons le jugement du juge aux expropriations.

Voilà, en résumé, une présentation très succincte de ce que nous envisageons de réaliser cette année, sans compter nos implications dans les domaines du patrimoine, des jumelages et du devoir de mémoire avec les associations patriotiques.

Cela fait **un peu plus de 10 ans que nous sommes élus**. Nous avons, je crois, **beaucoup travaillé** à faire de cette ville un vrai bassin de vie. Un exemple flagrant : en 2014 lorsque nous sommes arrivés aux affaires, il y avait environ 25 commerces de fermé. Aujourd'hui grâce à un travail important fait avec les propriétaires, pratiquement aucune cellule commerciale n'est vide.

Nous avons beaucoup investi dans le sport (certains diront trop) mais n'oublions pas qu'entre les scolaires et les associations, c'est 7 000 personnes environ qui utilisent nos installations et il me semble que le sport est un facteur de bien-être.

Nous avons réglé les **problèmes d'inondation** grâce aux aménagements des bassins de gestion des eaux pluviales que nous avons intégré à notre coulée verte donnant à nos habitants des lieux de promenade très agréables (comme le Carpont ou la plaine du Parcou).

Je crois que nous avons amené du bonheur et de la joie en multipliant les **offres culturelles et d'animations** pour tout public. Le CCAS y contribue amplement pour les seniors.

Nous investissons dans notre école publique mais aussi dans les écoles privées pour tous nos enfants, en particulier sur le **forfait** scolaire et également avec les 2 € que nous versons pour chaque repas pris dans les cantines scolaires pour les enfants lesneviens.

De nombreuses rues ont été refaites ou sont en cours. Sans parler des programmes trottoirs, des changements d'éclairage en Led, et des aménagements urbains.

En matière de **logement**, nous venons de lancer une Opération de Restauration Immobilière sur plusieurs bâtiments du centre-ville vacants depuis plusieurs années. C'est une opportunité pour les propriétaires de se saisir de ce dispositif pour soit faire des travaux (qui seront subventionnés) soit pour mettre en vente (et nous aiderons à trouver des investisseurs) afin de remettre ces biens sur le marché.

Bien sûr tout n'est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu ni au rythme souhaité mais nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route vaille que vaille pour que notre commune vous apporte, le cadre de vie attractif que vous méritez.

Une commune toujours plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de son environnement où il fait bon vivre.



Je me dois de parler de la **Communauté des Communes** dont Lesneven est la ville centre.

La CLCL fête cette année ces 30 ans, des animations et des visites de sites communautaires seront organisés, ce sera une occasion de découvrir ce qui se cache derrière ce logo CLCL.

Les agents de la Communauté de Communes avec les élus communautaires assurent des services essentiels : garantir l'accès à une eau de qualité pour nos 28 000 habitants, traiter les eaux usées, collecter et valoriser les déchets, faciliter les déplacements quotidiens dans le cadre de la compétence mobilité, soutenir le tissu associatif local, ou encore, prêter main forte à ceux dans le besoin à travers l'Épicerie

solidaire notamment. Mais aussi ils assurent la gestion du Plan Climat Air Énergie Territorial, ou du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat qui vient d'être validé ainsi que la gestion de systèmes d'endiguement, et de la stratégie Breizh Bocage, sans parler de la gestion des zones économiques, du service RH ou de la commande publique.

Des domaines très techniques que les communes individuellement ne pourraient pas ou difficilement gérer seules. C'est tout l'intérêt de travailler ensemble. Je vous invite vraiment à venir découvrir les différentes compétences de notre Communauté de Communes au service du territoire.

Je souhaite **remercier l'ensemble du personnel communal** pour le service rendu à la population. Mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour leur professionnalisme dans la mise en place de nos projets et leur dévouement sans faille.

Enfin, pour conclure, je voudrais **remercier l'ensemble de mon équipe**, qui ne ménage ni son temps, ni son énergie pour le bien-être de la commune. De même, j'associe à ces remerciements nos conjoints respectifs qui supportent nos absences.



Je vous rappelle que les adjoints, les conseillers délégués et moi-même tenons des **permanences** et qu'il est préférable de venir nous voir pour tout explication plutôt que de passer par les réseaux sociaux. L'information donnée sera fiable et l'échange constructif. Les élus, présents, dans la salle pour vous apporter les précisions que vous pourriez avoir besoin.

Enfin, dans ces temps de doute et d'inquiétude, **sachons donner une place à l'espoir**: en préservant le vivre ensemble, en agissant pour toujours plus de solidarité et de justice, en retrouvant notre capacité d'imagination collective, pour co-construire demain.

Ce sont les souhaits que je formule pour cette année nouvelle. Soyez heureux et prenez soin de vous!

Claudie BALCON



